



Industrie Service

Certificat de conformité du contrôle de la production en usine

0036 - CPR - M 081.2014.002

Conformément au règlement (UE) N° 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement pour les Produits de Construction - CPR), ce certificat s'applique aux produits de construction

Aluminium et alliages d'aluminium Produits pour applications de structure pour construction

Fabriqués par



ARCONIC
Innovation, engineered.

ARCONIC Architectural Products SAS
2, Rue Marie Curie
68500 Merxheim – France

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la régularité des performances décrites dans l'annexe ZA de la norme harmonisée

EN 15088:2005

pour le système 2+ sont appliquées et que

le contrôle de la production en usine répond à toutes les exigences prescrites énoncées ci-dessus.

Ce certificat reste valable aussi longtemps que les conditions fixées dans la spécification technique harmonisée de référence ou que les conditions de fabrication en usine ou que le plan de contrôle de production en usine ne sont pas modifiés de manière significative. Plus d'informations sur les caractéristiques du produit et description des produits sont inclus dans le domaine de validité en annexe 1 de la présente attestation.

Un audit de surveillance annuel est requis afin de maintenir la validité.

Première édition : 19.11.2014
Validité : 18.11.2026

Munich, le 24 janvier 2024



EQ3062822



Notified Body, Nr. 0036

(M. Strobel)
Organisme de Certification
Matériaux et technologie de soudage